



Journée technique

LES BUSES METALLIQUES

Prise en compte des continuités écologiques

JF Bretaud

Cerema Ouest

Cadre réglementaire

Lois Grenelle I et II (2009 et 2010):

- Obligation de prise en compte des continuités écologiques dans les projets État et Collectivités territoriales
 - Objectif : Préservation et remise en bon état

Arrêté de prescription générale du 28 novembre 2007

 Rappelle que l'obligation de maintien de la circulation de la faune s'applique à tous les cours d'eau



Enjeux pour la biodiversité

Pour les espèces <u>aquatiques</u>:

 Veiller aux conditions physiques du cours d'eau (vitesse et épaisseur de la lame d'eau, substrat du lit)

Pour les espèces terrestres et semi-aquatiques :

- Assurer la continuité du cheminement à « pied sec » sur les axes de déplacements préférentiels (cours d'eau et ripisylve) :
 - Connexion des populations
 - Réduction de la mortalité par collision

En phase travaux:

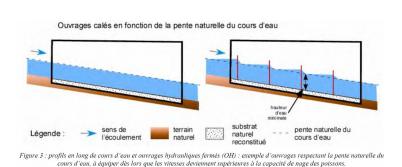
Protection de la ressource en eau

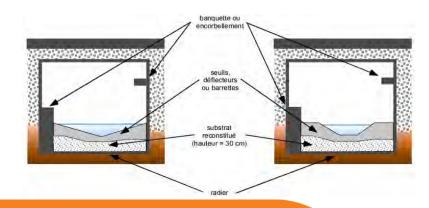


Pour les espèces aquatiques

• Quand ?

- Lorsque les espèces présentes ont de faibles capacités de nage ou de saut
- Lorsque la pente ou la dynamique du cours d'eau sont trop élevées.
- Lorsque les dimensions de l'ouvrage sont différentes de celles du cours d'eau







Pour les espèces aquatiques















Les espèces aquatiques

- Dimensionnement ?
 - Capacité de nage des poissons, la vitesse dite de « croisière » doit être utilisée comme référence
 - La nature, la quantité et le positionnement des déflecteurs déterminés par une étude hydraulique
 - Les écoulement doivent être hétérogènes et offrir des zones de repos, notamment dans grands ouvrages – macro-rugosité et seuils envisageables
 - Épaisseur de la lame d'eau de 5 à 20 cm minimum selon les espèces



Pour les espèces terrestres ou semiaquatiques

Solution non destructive

- Objectif: préserver l'ouvrage de la corrosion
 - Banquette béton
 - Ponton flottant







Banquette béton

Avantages

- Pérennité de l'installation
- Entretien limité



Inconvénients

- Chantier lourd
- Aménagement coûteux





Ponton flottant

Avantages:

- Facilité et rapidité de mise en œuvre
- Coût peu élevé

Inconvénients:

- Résistance dans le temps et aux embâcles
- Vérification régulière de l'aménagement







Critères d'efficacité

L'efficacité dépend:

- du positionnement
- du degré de naturalité
- de la fréquentation humaine
- de la largeur et du tirant d'air
- de l'aménagement des abords, y compris l'implantation d'un grillage éventuel
- de l'entretien ultérieur



Précautions nécessaires

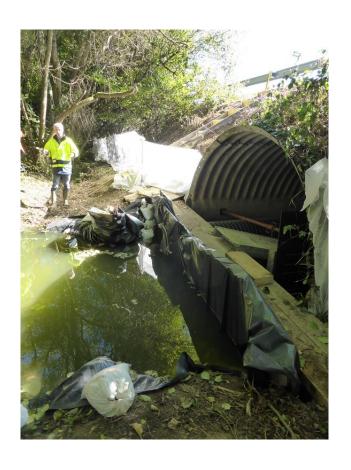
Respect de la réglementation sur l'eau et les milieux aquatiques

Études hydraulique et hydrobiologique pour vérifier :

- Les éventuelles conséquences sur l'ouvrage
- L'épaisseur de la lame d'eau (mini 5 à 20 cm en fonction des espèces)
- Vitesse d'écoulement : compatible avec vitesse de croisière des poissons



La phase travaux







La phase travaux







Conseils pour la phase travaux

Privilégier la période d'étiage

Filtrer les rejets de la zone de travaux

Anticiper d'éventuelles collisions

Soigner le repli du chantier



Suivi d'efficacité

Différentes techniques

Permet de valider la conception de l'aménagement et de communiquer











Merci de votre attention

Jean-François BRETAUD

jean-francois.bretaud@cerema.fr

02 40 12 83 52

Cerema Ouest